

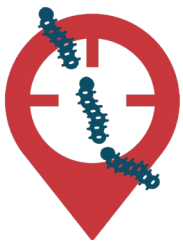
Guide d'utilisation

Plateforme de signalement chenilles processionnaires

Référent.e chenilles

Saison 2024





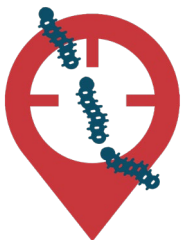
Objectifs

- Maîtriser le processus de **suivi des signalements**
- Comprendre comment **accéder à l'outil**
- Savoir **créer ou modifier un signalement**
- Connaître les **fonctionnalités avancées**
- Identifier les **ressources disponibles**



Sommaire

- 4Contexte, présentation de signalement-chenilles et historique
- 9 Le profil référent territorial dans signalement-chenilles
- 12Signaler une population de chenilles processionnaires
- 20Créer un signalement via le site internet
- 25Accès au tableau de bord « Référent·e chenilles processionnaires »
- 31Accéder à un signalement
- 35Modifier le statut d'un signalement
- 43Contacts et ressources annexes



Fonctionnement et objectifs de la plateforme



OBJECTIFS :

- Pouvoir **agir plus rapidement et plus efficacement** dès que des populations de chenilles à risque pour la santé sont signalées
- Mieux **coordonner** les efforts de chacun
- **Mobiliser** le grand public aux côtés des acteurs de la gestion des chenilles processionnaires

Ces trois objectifs répondent à la nécessité d'informer la population et de prévenir les expositions aux soies urticantes des chenilles.

La plateforme de signalement chenilles processionnaires s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du **PNSE 4** dans son axe 2 - "Réduire les expositions environnementales affectant notre santé" et la 3eme partie de son action 10 "**mieux surveiller et lutter contre les espèces ayant un impact sur la santé humaine** (ambrosie, chenilles processionnaires, etc.)

Signalement chenilles processionnaires :

Un ensemble d'outils du signalement à la gestion

POUR SIGNALER :

Une application smartphone, téléchargeable gratuitement + une carte web

POUR SUIVRE et GERER :

Des cartes de suivi à accès restreint, sur le web

=> Fournies par la Direction du Numérique des Ministères des solidarités et de la santé (Atlasanté)



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DNUM

DIRECTION DU NUMERIQUE



atlaSanté

La santé
à la carte



Historique de la plateforme de Signalement chenilles

- **2022** : Discussions autour de la création d'une plateforme de signalement, création d'un groupe de travail
- **2023** : Création du cahier des charges, discussions avec Atlasanté
- **2024** : lancement du test en région (BFC et GE).

Partenaires techniques

Développement et maintenance de l'outil : Atlasanté – Alkante

Gestion des contacts utilisateurs (temporaire) : FREDON France

Animation du comité technique : Observatoire des chenilles processionnaires

Partenaire financier : Ministère chargé de la santé

Un outil coopératif !



-> **outil coopératif** pour aider au repérage

-> **outil de gestion** pour les référents

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

- 1**
SIGNALER LES NIDS OU LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES
sur votre application :
« Signalement chenilles »
ou sur le site internet :
signalement-chenilles-proceSSIONNAIRES.atlasante.fr
- 2**
VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE VOTRE COMMUNE
- 3**
EN CAS DE RISQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE OU ANIMALE, IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE À METTRE EN PLACE



Le référent territorial, un acteur clé de la gestion des chenilles processionnaires

Qui agit en faveur de la santé et de l'environnement de ses concitoyens !

Les missions des référents territoriaux sont, de façon annuelle :

- **Repérer** la présence, participer à la **surveillance**
- **Inform**er les personnes concernées des **mesures à mettre en œuvre** pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération
- Veiller et participer à la **mise en œuvre de ces mesures**.
- **Suivre et gérer les signalements** de chenilles processionnaires en utilisant **l'outil signalement chenilles processionnaires**.



Le référent territorial, utilisateur impliqué de signalement-chenilles

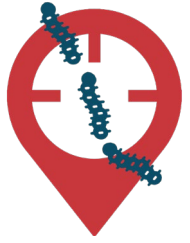
Plus concrètement, dans signalement-chenilles processionnaires, il :

- **Reçoit** les notifications mails des signalements faits sur sa commune
- **Valide** ces signalements (reconnaissance terrain ou photo).
- Recherche le responsable et s'assure de la mise en œuvre de la stratégie de **gestion** adaptée.
- **Modifie** le statut du signalement sur la plateforme pour le suivi global
- Possibilité également de **faire des signalements** : appli ou espace partenaire

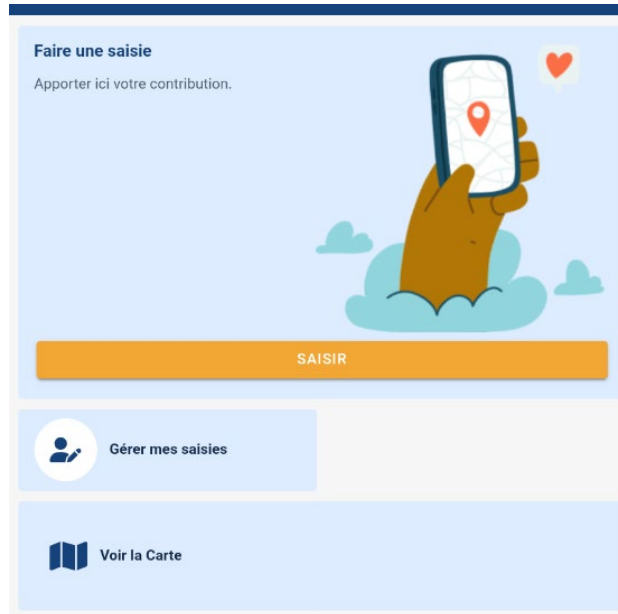
Vous ne savez plus si un référent est désigné ?

Contactez votre animateur.rice régional.e !

=> www.chenille-risque.info/



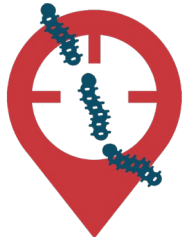
2 canaux de signalements



**Application mobile :
Signalement chenilles
processionnaires**



**signalement-chenilles-
processionnaires.atlasante.fr**



Réaliser un signalement via l'application smartphone

2 min pour télécharger l'appli sur son téléphone :

=> **Signalement chenilles**



Signalement Chenilles
Alkante SAS

Bienvenue sur l'application
Signalement Chenilles processionnaires

SE CONNECTER

Pas encore de compte ?

CRÉER UN COMPTE

Inscrivez-vous gratuitement pour retrouver vos saisies.

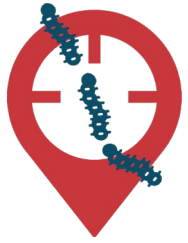
Vous avez des saisies en attente de transmission: [Gérer mes saisies](#) x

Faire une saisie
Apporter ici votre contribution.

SAISIR

Cliquer sur Saisir

1



Réaliser un signalement via l'application smartphone

Nouvelle saisie

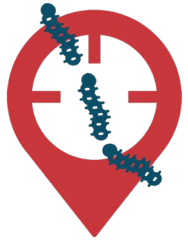
signalement de chenilles processionnaires

signalement de symptômes

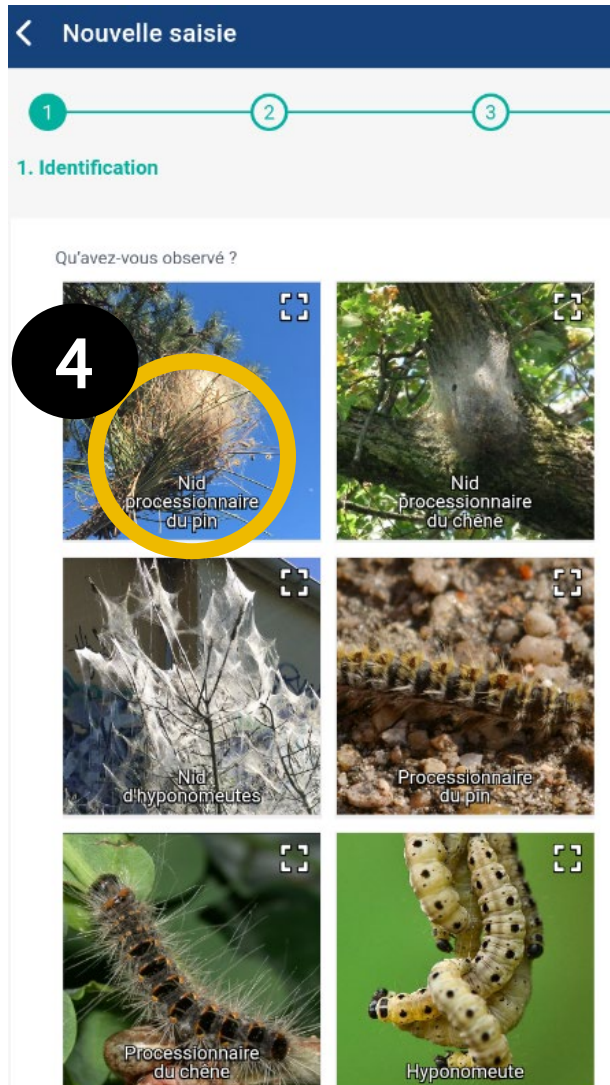
ANNULER VALIDER

2. Sélectionnez le type de signalement que vous souhaitez effectuer (chenilles processionnaires ou symptômes)

3. Cliquez sur « Valider » pour passer à l'étape suivante



Réaliser un signalement de chenilles via l'application smartphone



4. Sélectionnez l'espèce ou le nid que vous observez

5. Cliquez sur la flèche en bas pour passer à l'étape suivante

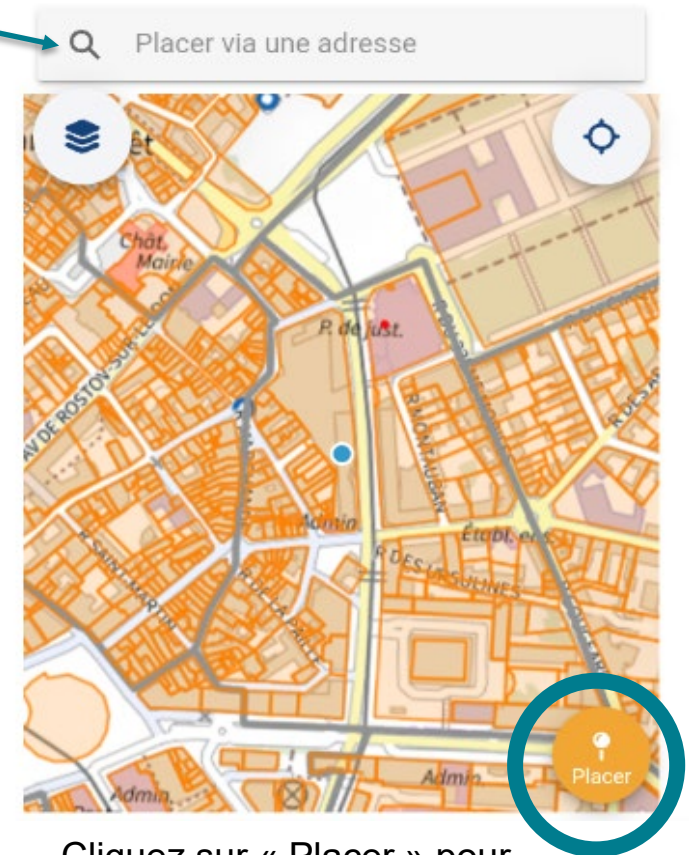
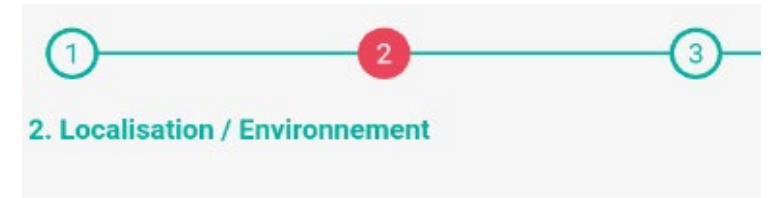
NB : s'il ne s'agit pas d'une chenille processionnaire, l'application vous empêchera d'aller plus loin dans le signalement

Etape 1 : Localisation / environnement

6

L'emplacement est automatique par géolocalisation mais vous pouvez aussi saisir une adresse

- *La précision de la **géolocalisation** est dépendante de la **qualité du GPS** du smartphone (avant de réaliser une vaste campagne de repérage assurez-vous de la fiabilité de votre GPS : si elle n'est pas satisfaisante, privilégiez la saisie via site web)*
- *En absence de réseau « donnée mobile » (3G, 4G), il est quand même possible de signaler (le signalement est enregistré sur le smartphone et sera transmis dès que le réseau sera disponible à nouveau)*



Cliquez sur « Placer » pour sélectionner plus précisément l'emplacement

Etape 1 : Localisation / environnement



7

Photographie de l'observation ?
Sélectionner une photo

Nombre de chenilles ?

Type d'arbre

Photographie de l'environnement ?
Sélectionner une photo

Nombre de nids à portée de vue ?

Mode de gestion réalisé ?

Milieu

Environnement *

Le champ ne peut être vide

< SAUVEGARDER >

Remplir les différents champs du signalement : ils permettront au référent de :

- Valider son identification
- Reconnaître la zone et valider ou enregistrer les coordonnées GPS
- Estimer de l'urgence de la situation
- Amorcer une réflexion sur le mode de gestion le plus adapté

*NB : les champs marqués d'un « * » sont obligatoires*

Etape 2 : Entrez vos coordonnées et envoyez

← Nouvelle saisie

1 — 2 — 3 — 4

3. Coordonnées

Nom

Prénom

E-mail ⓘ

Acceptez-vous d'être recontacté l'année prochaine pour le suivi ...

Commentaires

← SAUVEGARDER →

Le fait de renseigner un email est vivement conseillé car très utile pour le référent : cela lui permet de recontacter le signalant pour obtenir plus d'informations en cas de besoin.



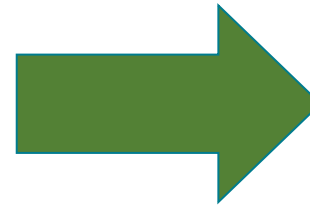
Réaliser un signalement de symptômes via l'application smartphone

Nouvelle saisie

signalement de chenilles processionnaires

signalement de symptômes

ANNULER **VALIDER**



1 — 2 — 3

1. Description des symptômes

Vous souhaitez déclarer des symptômes concernant *

Âge

Mode d'exposition

Espèce de processionnaire en cause

Code postal de la commune dans laquelle il y a eu contact *

Commune dans laquelle il y a eu contact *

Commentaires ?

>

Remplir les différents champs du signalement : ils permettront de mieux estimer la problématique santé que représentent les chenilles processionnaires (humaine et vétérinaire) à l'échelle nationale

NB : si vous êtes un professionnel de santé, vous pouvez le spécifier dans le champ « Commentaires »



Réaliser un signalement via le site internet

1

Rendez-vous sur <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>

2

Sélectionnez le type de signalement que vous souhaitez effectuer (chenilles processionnaires ou symptômes)

Aucun compte n'est nécessaire, le signalement est grand public et sans identification





Réaliser un signalement de chenilles via le site internet

Qu'avez-vous observé ?

1



1. Sélectionnez l'espèce ou le nid que vous observez

2. Cliquez sur « Etape suivante » en bas pour passer à l'étape suivante

NB : s'il ne s'agit pas d'une chenille processionnaire, l'application vous empêchera d'aller plus loin dans le signalement

2

Annuler la déclaration

Etape suivante

Etape 2 – Localisation / environnement

AJOUT D'UN SIGNALEMENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES


1 Identification 2 Localisation / Environnement 3 Coordonnées 4 Validation

Localisation *

Q nogent sur|

Adresses

- Nogent-sur-Marne, 94130
- Nogent-sur-Seine, 10100
- Nogent-sur-Oise, 60180
- Nogent-sur-Vernisson, 45290
- Nogent-sur-Aube, 10240



Dans la fenêtre “Localisation”, renseignez une adresse puis cliquez sur le résultat correspondant pour que la carte zoom à cet endroit

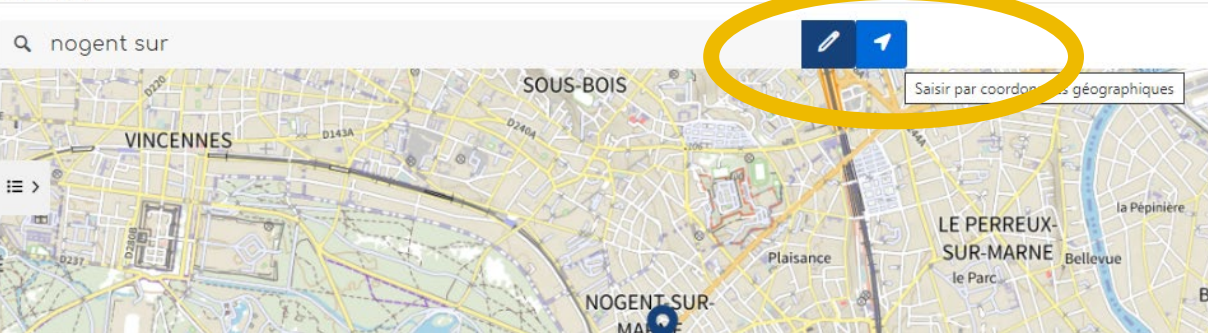
Vous pouvez également saisir directement des coordonnées gps en cliquant sur la flèche. La fenêtre ci-dessous s’ouvre.

AJOUT D'UN SIGNALEMENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

1 Identification 2 Localisation / Environnement 3 Coordonnées 4 Validation

Localisation *

Q nogent sur



3

Saisie par coordonnées géographiques

Latitude*

43,634138|

Longitude*

3,897406

valider

Etape 2 – Localisation / environnement

4

Quand vous êtes localisé au bon endroit (vous pouvez zoomer avec la molette de la souris), **cliquer sur le bouton crayon**, qui passe alors en vert.

5

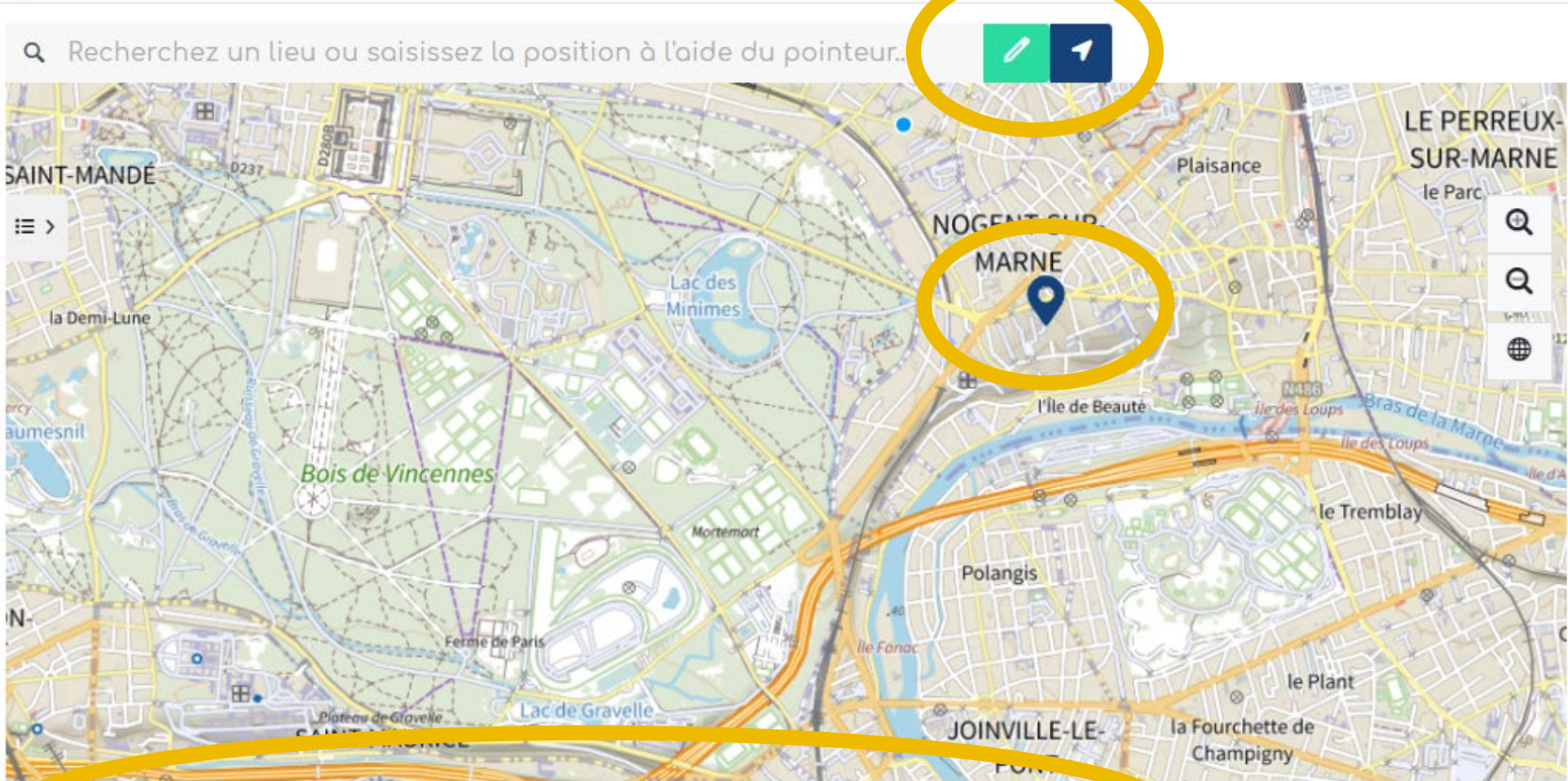
Cliquer ensuite dans la carte : un picto se dessine et les champs “latitude” et “longitude” en bas de la carte, se remplissent automatiquement.

6

Cliquer ensuite sur **”Etape Suivante”**.

Localisation *

Recherchez un lieu ou saisissez la position à l'aide du pointeur.



Latitude : 48.835191789772665* Longitude : 2.4774986152556804*

Annuler la déclaration Etape suivante

Etape 2 – Localisation / environnement

8

Remplir les champs.

L'import d'une ou deux **photo(s)** est vivement recommandé afin de faciliter la validation du signalement.

Une fois téléchargée, il est possible de revoir sa photo en cliquant sur l'oeil vert ou la supprimer en cliquant sur le pictogramme de la poubelle rouge



Photographie de l'observation ? Aucune photo renseignée. <input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi	Nombre de chenilles ? <input type="text"/>	Type d'arbre <input type="text"/>
Photographie de l'environnement ? Aucune photo renseignée. <input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi	Nombre de nids à portée de vue ? <input type="text"/>	Mode de gestion réalisé ? <input type="text"/>
Milieu <input type="text"/>	Environnement * <input type="text"/>	

*NB : les champs marqués d'un « * » sont obligatoires*

9

La densité et le milieu sont des champs à modalités restreintes. Cliquer ensuite sur “**Etape suivante**”

Le champ **commentaire et précisions** est très important pour le référent qui recevra le signalement. Il peut y être précisé tout élément concernant votre signalement.

Photographie de l'observation ?  
 Chenilles ... France.jpg

Etape 3 - Coordonnées

AJOUT D'UN SIGNALEMENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

1 Identification → 2 Localisation / Environnement → 3 Coordonnées → 4 Validation

Nom

Prénom

E-mail

Acceptez-vous d'être recontacté l'année prochaine pour le suivi de votre signalement ?

Non Oui Non défini

Commentaires

10

Les **coordonnées** facilitent la gestion du signalement. Le fait de renseigner un mail est vivement recommandé afin de pouvoir si besoin échanger au sujet du signalement.

Etape 4 - Validation

AJOUT D'UN SIGNALEMENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

1 Identification → 2 Localisation / Environnement → 3 Coordonnées → 4 Validation

1 Identification

Qu'avez-vous observé ?
Nid processionnaire du pin

2 Localisation / Environnement

Latitude 4704297478042323	Longitude -3.8881314195122934	
Photographie de l'observation Image	Nombre de chenilles Très peu de chenilles (environ 10 chenilles ou moins)	Type d'arbre Sur ou autour d'autres arbres (tels qu'arbres fruitiers)
Photographie de l'environnement Non renseigné.	Nombre de nids à portée de vue Entre 5 et 10	Mode de gestion réalisé Piégeage des chenilles
Milieu Arbre isolé	Environnement À proximité d'établissements ouverts au public (école ...)	

3 Coordonnées

Nom
Non renseigné.

Prénom
Non renseigné.

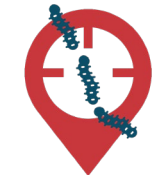
E-mail
Non renseigné.

Acceptez-vous d'être recontacté l'année prochaine pour le suivi de votre signalement ?
Non renseigné.

Commentaires
Non renseigné.

11

L'étape validation est une synthèse des données remplies dans les étapes précédentes. Il s'agit de **vérifier vos informations avant de Terminer**. Si tout est ok, vous pouvez "Terminer".



Alerte mail reçue par le/la référent·e pour chaque nouveau signalement



Objet : Nouveau signalement de chenilles processionnaires

Bonjour,

Un nouveau signalement a été réalisé sur votre territoire.

Numero : 175735

le année-mois-jour

Commune : XXXX ()

Rendez-vous sur

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/dashboard>

Equipe signalement-chenilles-processionnaires

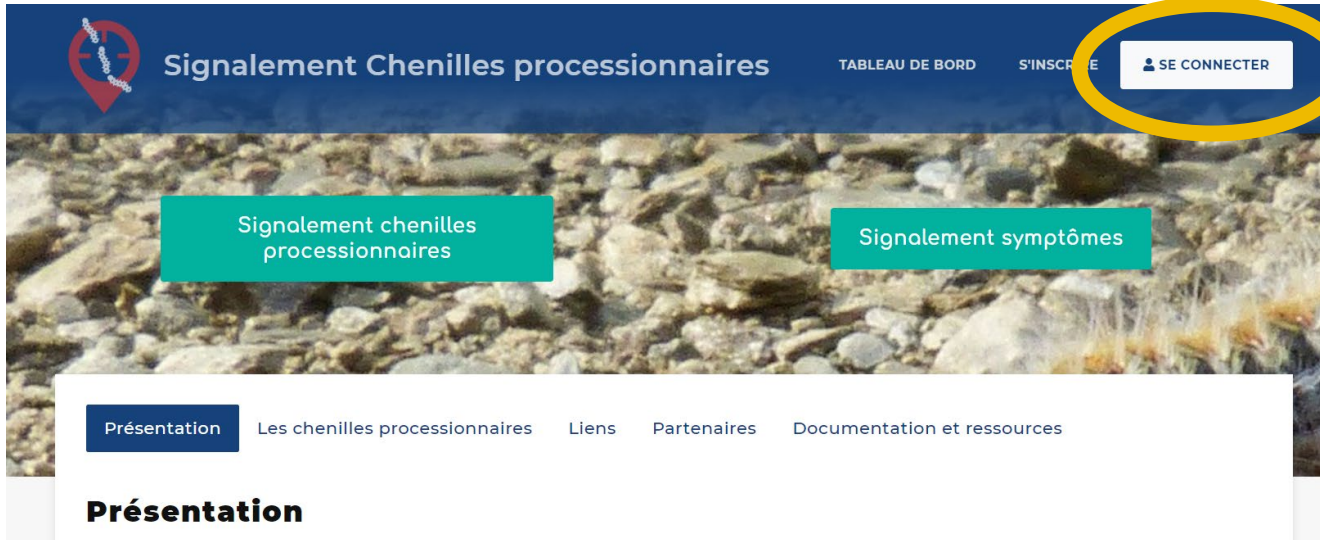
chenille-risque@fredon-france.fr

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>

ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement

**Mail reçu à chaque signalement !
Demander à l'Observatoire si vous ne recevez pas ce type de mail quand vous avez un signalement sur votre territoire pour qu'il vous rétablisse cela !**

Accès au tableau de bord Réfèrent·e CP



Chaque référent·e a accès à un **espace privé** pour visualiser, sur son territoire uniquement, les signalements réalisés et changer leur statut en fonction de ses observations sur le terrain.

Au préalable, vous devez vous inscrire pour avoir un compte, en cliquant sur le bouton "S'inscrire" (cf page suivante)

ACCES ESPACE RÉFÉRENT·E
(accès par login/mot de passe)

En cas de problème pour se connecter ou en cas de perte de mot de passe, contacter :
chenille-risque@fredon-france.fr

Une carte spécifique s'ouvre, avec des données disponibles : ce sont les signalements de l'année en cours.

La carte est zoomée par défaut sur le territoire de compétence du référent.

S'inscrire

Assurez-vous que dans votre territoire, il n'y a pas déjà un compte référent·e chenilles processionnaires.

Vous devez remplir le formulaire suivant.

Puis cliquer sur “Valider”.

Vous recevrez dans **les 2-3 jours à venir vos identifiants Atlasanté** vous permettant de vous connecter.

CRÉATION D'UN COMPTE

Nom du référent désigné *

Prénom du référent désigné *

Email du référent désigné *

Téléphone du référent désigné *

Code SIREN Commune ou Communauté de communes (EPCI) *

Commune ou Communauté de communes (EPCI) *

Code INSEE *

Statut de l'agent

Remplacement d'un ancien référent. Si oui, indiquez son nom. [?](#)

Inscription à la newsletter

Besoin de formation

Commentaire

Pour être inscrit comme référent communal chenilles processionnaires et obtenir un accès à la plateforme, vous devez avoir été désigné par la mairie. Pour toutes questions, vous pouvez adresser un mail à chenille-risque@fredon-france.fr ou contactez l'équipe au 0972 376 888

Valider

Tableau de bord

Vous accédez à un tableau de bord **personnalisé sur votre territoire et zoomé par défaut**. Vous voyez :

- les signalements de l'année en cours par typologie,
- les signalements historiques.

Vous avez ainsi une vue globale en un coup d'œil sur les signalements de votre territoire de compétence.

NB: 2024 étant l'année de lancement de la plateforme, il n'y a pas encore de signalements historiques

TABLEAU DE BORD RÉFÉRENT COMMUNAL



Tableau de bord

TABLEAU DE BORD RÉFÉRENT COMMUNAL



2 - La légende s'ouvre. La couche signalements de l'année en cours est représentée avec une typologie en fonction du statut : à valider / validé détruit / validé non détruit / déjà signalé / erroné.



☰ Légende

- Signalement Chenilles processionnaires
 - A valider ●
 - Détruit ●
 - Ne représente pas de risque ●
 - Non détruit ●
 - Validé ●
- Limites administratives
 - Communes

1 - Vous pouvez **ouvrir la légende** afin de comprendre la représentation graphique des signalements, en cliquant sur l'icône à gauche de la carte

Tableau de bord

Changer le fond de carte



Vous pouvez cliquer le bouton "Fond de carte" en bas à droite, afin de changer le fond ou encore le désactiver.

Accéder à un signalement

Plusieurs façons pour accéder à un signalement :

A - Se localiser dans la carte en zoomant, avec une adresse

B - Avec un numéro de signalement ou une autre information, par le tableau de données

Accéder à un signalement

A - dans la carte



Rechercher une adresse

Ou zoomer directement ici ou avec la molette de la souris.

Vous pouvez cliquer directement sur un signalement dans la carte. Une fenêtre s'ouvre.

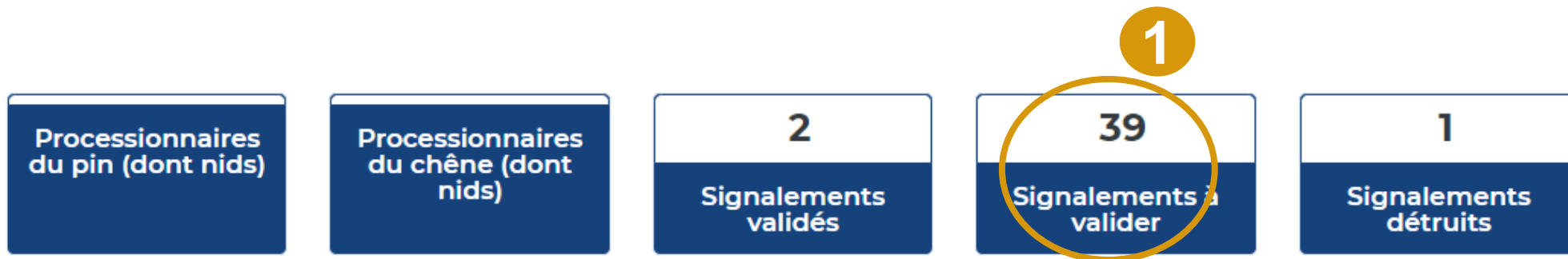
A screenshot of an "Information" window for a report. The window has a title bar with "Information" and a close button. It contains a table with the following data:

Milieu	Autre
Arbre	Sur ou autour de conifère...
Nombre De Nids	Entre 5 et 10
Nombre De Chenilles	
Statut Du Signalement	A valider
Dernière Modification	2024/05/18 19:21:16.563
Date De Saisie	2024/05/18 19:21:16.563

At the bottom of the window, there is a blue button labeled "Modifier".

Accéder à un signalement

B - par le tableau de données, avec son numéro



1. Sélectionner le statut des signalements que l'on veut extraire.
2. Plus bas, en dessous de la carte, un **tableau s'ouvre avec les signalements recherchés**. On peut alors rechercher certaines informations parmi les signalements affichés (numéro du signalement, nom de signalant ou tout autre mot clé)

39 résultats VOIR SUR LA CARTE PUBLIPOSTER EXPORTER METTRE À JOUR







Rechercher


Actions	gid	Date du signalement	Environnement	Photo (chenil
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	1	2024/03/12	Espaces verts et jardins public	65f078822f52e.pi
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	2	2024/03/12	Espaces verts et jardins public	
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	3	2024/03/18	A proximité d'établissements ouverts au public (école ...)	
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	4	2024/03/19	A proximité de personnes vulnérables (hôpitaux, etc...)	

Indique la présence d'une photo. Lien cliquable pour l'ouvrir

Modifier le statut d'un signalement

5 résultats  VOIR SUR LA CARTE  PUBLIPOSTER

<input checked="" type="checkbox"/>	Actions	GID	Nom	P
<input checked="" type="checkbox"/>	 Centrer	61130	test1212	
<input checked="" type="checkbox"/>	 Centrer 	61233		
<input checked="" type="checkbox"/>	 Centrer	61336		
<input checked="" type="checkbox"/>	 Centrer	61439		
<input checked="" type="checkbox"/>	 Centrer	61645		

1 - Cliquez sur la petite flèche à droite du bouton  Centrer

2 - Cliquez sur « Editer » pour modifier le signalement, ou sur « Supprimer » pour l'effacer de la base de données.

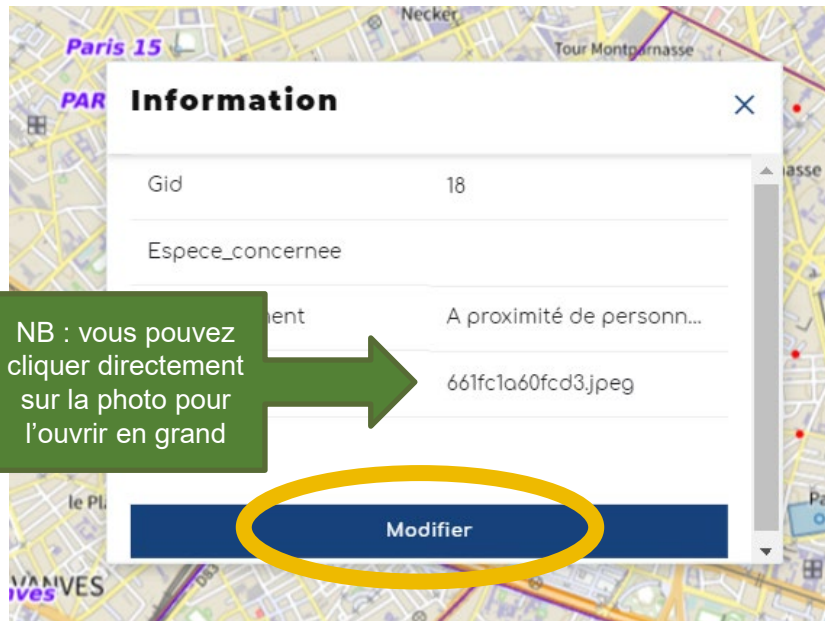
1 – Cliquez sur la petite flèche à droite du bouton  Centrer

2 – Cliquez sur « Editer » pour modifier le signalement, ou sur « Supprimer » pour l'effacer de la base de données.

NB : Vous pouvez aussi cliquer directement sur le signalement via la carte pour le modifier (voir diapo suivante)

Modifier le statut d'un signalement

1 - Vous pouvez aussi cliquer directement dans la carte, sur un signalement. Une fenêtre s'ouvre avec un bouton "Modifier"



2 - Le formulaire s'ouvre avec les 5 étapes

MODIFICATION D'UN SIGNALEMENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Modifier le statut d'un signalement

Une fois que vous avez cliqué sur le crayon ou le bouton « modifier », alors le formulaire s'ouvre, **vous pouvez alors venir modifier les champs concernés.**

Statut

Validé ▼

Commentaire référent

Mise en place d'un piège à collier

Annuler la déclaration

Etape suivante

Pensez à changer à minima le statut dans l'étape 1.

Vous pouvez aussi ajouter un commentaire pour votre propre suivi.

Puis vous cliquez sur étape suivante, jusqu'à l'étape 5-Validation, puis cliquer sur "Terminer".

Modifier plusieurs signalements

5 résultats VOIR SUR LA CARTE PUBLIPOSTER EXPORTER **METTRE À JOUR**

5 résultats trouvés Paris

Actions	GID	Nom	Prénom	Email	Pseudo	Date du signalement	Source	Photo	
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	61130	test1212				2024/04/03			
<input type="checkbox"/> Centrer	61233					2024/04/03			Infé
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	61336					2024/04/03			
<input checked="" type="checkbox"/> Centrer	61439					2024/04/03			
<input type="checkbox"/> Centrer	61645					2024/04/04		661796599ccf7.jpeg	Entr

1 – Cocher les signalements que vous souhaitez modifier

2 – Cliquez sur « Mettre à jour » : une fenêtre s'ouvre

Mise à jour en masse

Signalement Chenilles processionnaires

Date du signalement jj/mm/aaaa

Statut du signalement

- A valider
- Validé
- Non détruit**
- Détruit
- Ne représente pas de risque
- Erroné
- Déjà signalé

Sauvegarder

3 – Vous pouvez modifier le statut, la densité et le milieu via des menus déroulants

4 – Cliquez sur « Sauvegarder »

Exporter des données

TABLEAU DE BORD RÉFÉRENT COMMUNAL



1. Sélectionner le statut des signalements que l'on veut extraire. Plus bas, vous pouvez consulter le tableau des signalements sélectionnés.

2. Je cherche la commune souhaitée, le numéro du signalement ou tout autre mot clé

5 résultats VOIR SUR LA CARTE PUBLIPOSTER EXPORTER METTRE À JOUR

5 résultats trouvés Paris

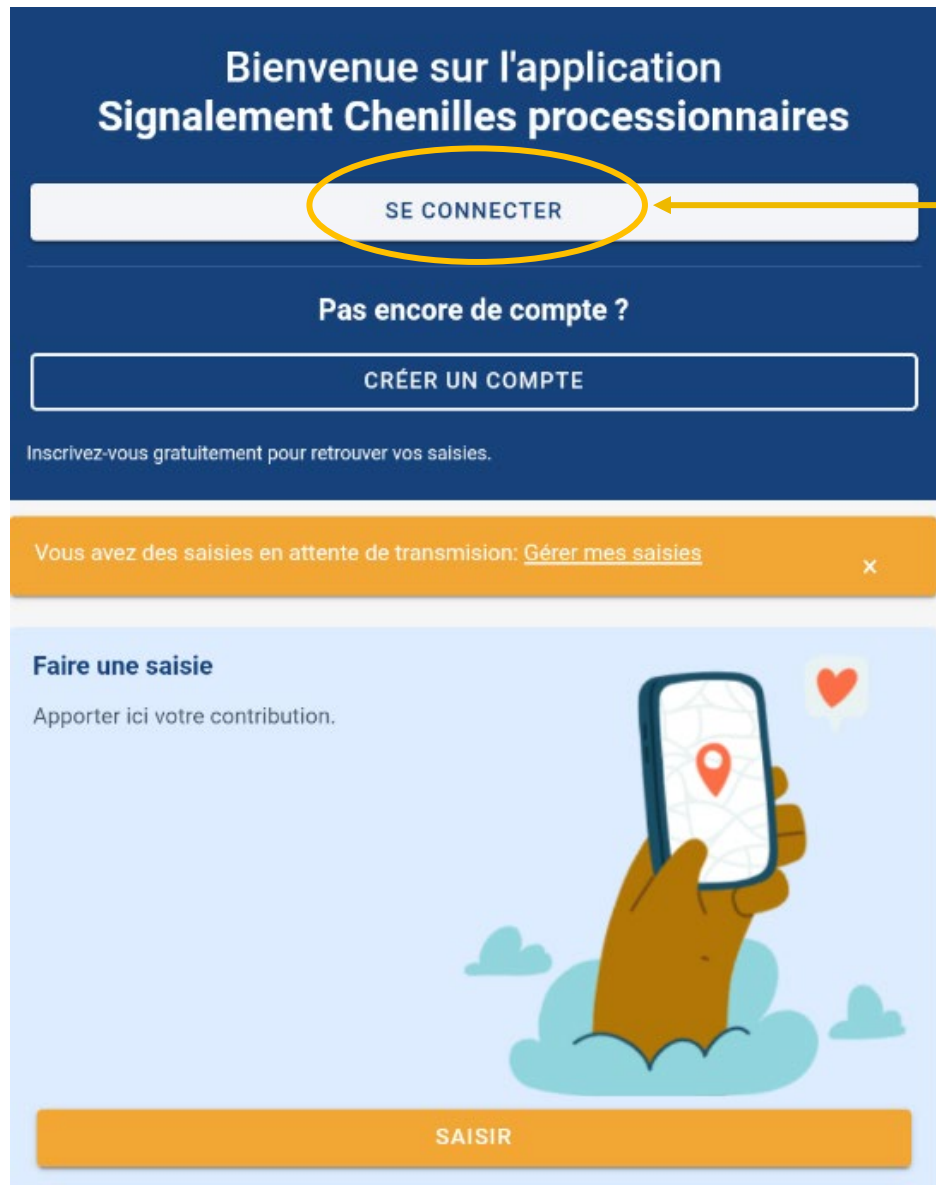
<input type="checkbox"/>	Actions	GID	Nom	Prénom	Email	Pseudo	Date du signalement	Source	Photo
<input type="checkbox"/>	Centrer	61130	test1212				2024/04/03		
<input type="checkbox"/>	Centrer	61233					2024/04/03		Infé
<input type="checkbox"/>	Centrer	61336					2024/04/03		
<input type="checkbox"/>	Centrer	61439					2024/04/03		
<input type="checkbox"/>	Centrer	61645					2024/04/04		661796599ccf7.jpeg Entr

3. Les signalements sont disponibles dans le tableau (ci-contre)

4. Exportez ces données (Excel ou csv)

Indique la présence d'une photo. Lien cliquable pour l'ouvrir

Gestion des signalements via mobile



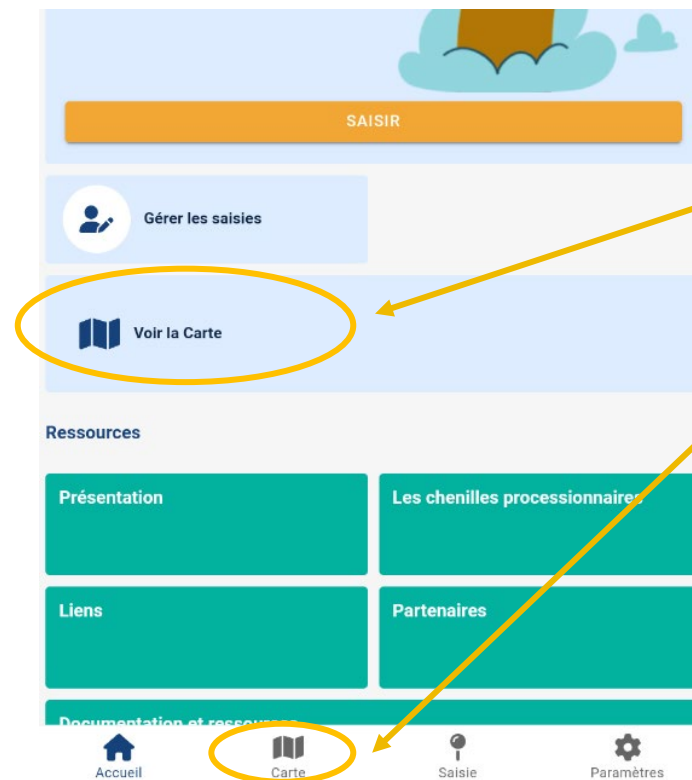
Chaque référent·e a accès à un **espace privé** pour visualiser, sur son territoire uniquement, les signalements réalisés et changer leur statut en fonction de ses observations sur le terrain.

Au préalable, vous devez vous inscrire pour avoir un compte, en cliquant sur le bouton « Créer un compte ».

ACCES ESPACE RÉFÉRENT·E
(accès par login/mot de passe)

En cas de problème pour se connecter ou en cas de perte de mot de passe, contacter :
chenille-risque@fredon-france.fr

Gestion des signalements via mobile



Rendez-vous dans la carte où vous pourrez voir tous les signalements dans votre territoire de gestion



Cliquez sur un signalement, une fenêtre apparaît



Cliquez sur la petite flèche pour accéder au signalement

Gestion des signalements via mobile

< Saisie

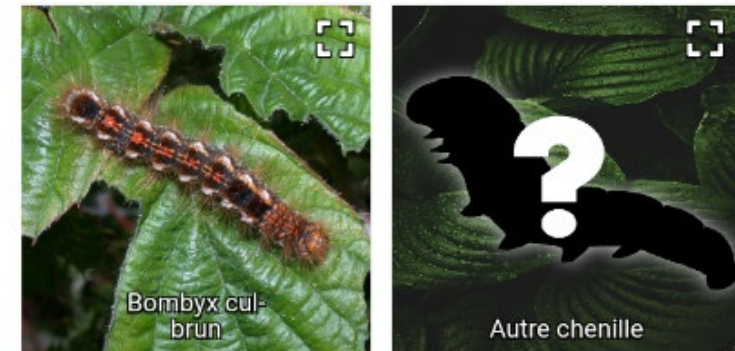
17/04/2024 14:33

ITINÉRAIRE **MODIFIER**

gid : 18
environnement : A proximité de personnes vulnérables (hôpitaux, etc...)

Le bouton « itinéraire » vous permet de planifier plus simplement votre déplacement grâce au GPS de votre téléphone

Tout comme la version web, vous pouvez modifier le signalement, lui attribuer un statut, etc.



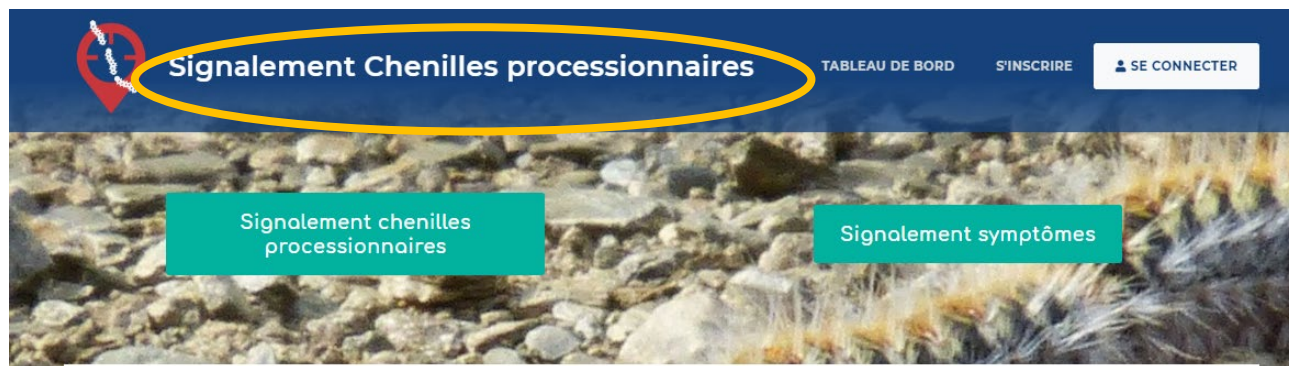
Statut

Validé

Commentaire référent

Pose d'un piège à collier le 18/05

Accéder aux ressources



1- Pour retourner sur la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur la bannière générale.

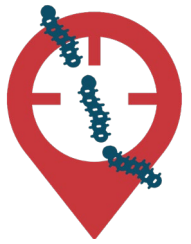
2- Vous pouvez cliquer sur le menu "Ressources", pour retrouver le téléchargement des **guides d'utilisation (grand public, référent, coordinateur)**.



Présentation

Chenilles processionnaires : tout le monde peut agir !

En cas de signes d'urgence vitale : appelez le 15 ou le 112 ; en cas d'autres sy un appelez un centre antipoison ou consultez un médecin.



Ressources

L'équipe de signalement-chenilles-processionnaires répond à vos questions techniques sur la plateforme, vous donne vos codes d'accès pour vous connecter, intègre manuellement tous les signalements réalisés par email.

@chenille-risque@fredon-france.fr



Les ressources annexes



OBSERVATOIRE
DES
CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Découvrez les outils à votre disposition sur le site officiel de l'Observatoire des chenilles processionnaires : www.chenille-risque.info



Suivez les actualités sur les réseaux sociaux : [@EspeceSanteObs](https://twitter.com/EspeceSanteObs)

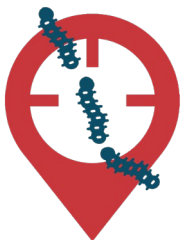
Rejoignez la communauté en intégrant le "[Groupe d'échange des référents ambroisie France](#)" sur Facebook



Découvrez les vidéos de la [chaîne Youtube](#) de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la [santé humaine](#)

Parmi ces vidéos, des formats courts (3 min) par ex sur « Confusions de chenilles »





Animation locale



Des relais départementaux sont là pour vous accompagner dans la gestion des chenilles processionnaires et des questions sur la manipulation de l'outil !

Retrouvez le nom de votre coordinateur·ice territorial sur chenille-risque.info !

<https://chenille-risque.info/comment-lutter-contre-les-chenilles-processionnaires/>



Les coordinateur·ices régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric CARAY	frederic.caray@fredon-aura.fr	06 82 25 73 46
Bourgogne-Franche-Comté	Emilie LEBOUCHER Marine HAAS	eleboucher@fredonbfc.fr mhaas@fredonbfc.fr	06 80 95 04 08 06 52 38 87 91
Bretagne	Olivier AUDRAS	olivier.audras@fredon-bretagne.com	02 23 21 18 18
Centre Val de Loire	Louise BELAMY	louise.belamy@fredon-centre.com	06 08 73 22 88
Grand-Est	Louis AUDREN	louis.audren@fredon-grandest.fr	03 26 77 36 64 06 89 33 23 05
Hauts-de-France	Margot DEGEZELLE	margot.degezelle@fredon-hdf.fr	03 21 08 64 96
Ile de France	Céline MAGEN	c.magen@fredonidf.com	01 56 30 00 25
Normandie	Elodie HOSPITAL Gaetan DOUCHIN	elodie.hospital@fredon-normandie.fr gaetan.douchin@fredon-normandie.fr	02 79 40 07 65 02 31 46 96 50
Nouvelle-Aquitaine	Sabine LLOBET	sabine.llobet@fredon-na.fr	05 49 62 73 53
Occitanie	Anne-Marie DUCASSE- COURNAC	am.ducasse@fredon-occitanie.fr	06 52 93 76 46
Provence-Alpes- Côte-d'Azur	Lucile ARNAUD	lucile.arnaud@fredon-paca.fr	04 94 35 22 84 07 63 94 86 06
Pays de la Loire	Francine GASTINEL	francine.gastinel@polleniz.fr	06 09 85 18 10

MERCI

Document rédigé par le COTECH de la plateforme de signalement chenilles processionnaires
chenille-risque@fredon-france.fr. Août 2024.

